Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Charcutier, veuillez visiter :
bpcharcutier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP CHARCUTIER • CORRIGÉ DÉTAILLÉ

Gestion, comptabilité, mathématiques appliquées et techniques commerciales, sous-épreuve U41

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-CT-U41** • Durée : **4 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse juridique d’une situation contractuelle** (4 questions) — **Page 3**
2. **Analyse managériale et stratégique** (3 questions) — **Page 5**
3. **Gestion des stocks et analyse de la rentabilité** (3 questions) — **Page 7**
4. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 9**

Sujet officiel (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/Approvisionnement et gestion des stocks/2026/BP Charcutier - Approvisionnement et gestion des stocks - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse juridique d’une situation contractuelle

La Maison Delaunay conteste le retard de livraison de barquettes alimentaires par EmbalPro alors qu’un délai de 24 heures avait été convenu. Il faut examiner le préjudice invoqué, l’argument de force majeure et la clause limitant l’indemnisation à partir des faits et ressources juridiques fournis.

Qualification juridique des faits

Question 1.1. Qualifiez juridiquement les parties, le contrat conclu et les faits à l’origine du différend. Distinguez les faits établis des arguments avancés par chaque entreprise.

La Maison Delaunay, SAS acheteuse, et EmbalPro, société fournisseur, sont deux professionnels. Leur commande de barquettes alimentaires, passée par courriel le 2 octobre et confirmée le même jour, constitue un contrat de vente assorti d’un délai particulier de livraison de 24 heures. Faits établis : la livraison a eu lieu le 5 octobre, avec 48 heures de retard, et Delaunay a réorganisé une prestation. Delaunay chiffre à 1 800 euros les coûts et pertes liés à cette réorganisation. EmbalPro invoque des difficultés de circulation et le plafond contractuel de 300 euros : ce sont des arguments, qui ne prouvent pas à eux seuls une force majeure.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Contrat de vente entre professionnels, assorti d’un délai de livraison de 24 heures et exécuté avec 48 heures de retard. Delaunay réclame 1 800 euros ; EmbalPro invoque la circulation et le plafond de 300 euros.

Problème de droit

Question 1.2. Formulez le problème de droit auquel le juge pourrait être appelé à répondre.

Le juge devra déterminer si le retard de livraison engage la responsabilité contractuelle d’EmbalPro ou s’il est justifié par un cas de force majeure. Il devra aussi examiner si la clause plafonnant l’indemnisation à 300 euros peut être opposée à Delaunay, compte tenu de l’engagement particulier de livrer les barquettes dans les 24 heures et des conséquences de l’application de ce plafond sur cet engagement.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le retard engage-t-il la responsabilité d’EmbalPro, et le plafond de 300 euros reste-t-il applicable au regard de l’engagement de livraison sous 24 heures ?

Règles de droit applicables

Question 1.3. Présentez les règles de droit applicables à l’inexécution contractuelle, à la force majeure et à la clause limitative de responsabilité. Appuyez votre réponse sur les textes et la décision reproduits dans le DT 2.

L’article 1103 du Code civil impose le respect du contrat. Selon l’article 1217, un retard ouvre notamment droit à réparation ; les sanctions compatibles peuvent se cumuler. L’article 1231-1 prévoit des dommages et intérêts, sauf si le débiteur justifie que la force majeure a empêché l’exécution. D’après l’article 1218, l’événement doit échapper à son contrôle, être imprévisible lors de la conclusion et ne pouvoir être évité par des mesures appropriées. Enfin, l’article 1170 répute non écrite une clause qui prive de sa substance l’obligation essentielle. L’arrêt Chronopost illustre l’examen d’un plafond contredisant un engagement essentiel de célérité, sans trancher automatiquement tout litige comparable.

> ✓ RÉPONSE À RETENIR
>
> Le retard peut ouvrir droit à réparation, sauf force majeure répondant aux critères de l’article 1218. Un plafond qui prive l’obligation essentielle de sa substance peut être réputé non écrit.

Résolution motivée

Question 1.4. Résolvez le litige en appliquant ces règles aux faits. Indiquez les éléments que la Maison Delaunay devrait établir pour demander réparation et appréciez l'argument relatif au plafond d'indemnisation, sans présumer que le montant réclamé sera automatiquement accordé.

La confirmation de commande et les courriels établissent l'engagement de livraison sous 24 heures ; les pièces permettent de constater le retard. Pour obtenir réparation, Delaunay doit aussi établir un préjudice certain et son lien avec ce retard, notamment au moyen des factures et des justificatifs de la prestation. Les difficultés de circulation invoquées ne démontrent pas, en l'état, l'imprévisibilité de l'événement ni l'impossibilité d'éviter ses effets : la force majeure n'est donc pas établie par les éléments transmis. Le plafond de 300 euros peut être contesté au regard de l'engagement de célérité, mais son invalidité n'est pas automatique. Le juge appréciera la clause et les circonstances, puis vérifiera le montant effectivement prouvé : les 1 800 euros réclamés ne sont pas accordés automatiquement.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Delaunay doit prouver le retard, un préjudice certain et le lien causal. La force majeure n'est pas établie en l'état ; le plafond peut être écarté, sans garantie d'obtenir 1 800 euros.

2. Analyse managériale et stratégique

La direction de la Maison Delaunay envisage de sécuriser ses approvisionnements et de développer une offre de plateaux-repas pour les entreprises angevines. Le diagnostic porte sur les ressources et limites de l'entreprise, son environnement et les choix possibles pour préserver la fabrication artisanale tout en améliorant la régularité des ventes.

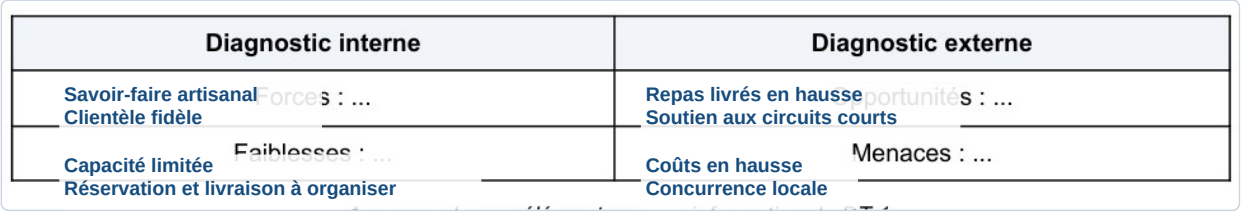
Diagnostic SWOT

Question 2.1. Réalisez un diagnostic SWOT de la Maison Delaunay en relevant au moins deux forces, deux faiblesses, deux opportunités et deux menaces. Justifiez chaque élément par une donnée ou une information du DT 1.

Le SWOT sépare les facteurs internes, sur lesquels l'entreprise peut agir, des facteurs externes issus de son environnement. Les éléments retenus ci-dessous s'appuient sur le DT 1. La clientèle fidèle et le savoir-faire reconnu soutiennent son positionnement artisanal, tandis que les limites de capacité et d'organisation peuvent freiner son développement. La demande de repas livrés et les dispositifs locaux ouvrent des perspectives, mais les coûts en hausse et la concurrence constituent des risques.

Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces
Savoir-faire reconnu et clientèle locale fidèle	Capacité limitée aux équipes et équipements actuels	Demande de repas livrés en progression	Hausse du coût des matières premières et de l'énergie
Fabrication artisanale, produits frais et offre saisonnière	Outil de réservation et organisation fiable des livraisons à développer	Dispositifs locaux en faveur des circuits courts	Traiteurs locaux proposant déjà des offres comparables

Diagnostic SWOT complété



✓ RÉPONSE À RETENIR

Forces : savoir-faire artisanal et clientèle fidèle. Opportunités : repas livrés et circuits courts. Faiblesses : capacité et organisation à développer. Menaces : coûts en hausse et concurrence locale.

Analyse PESTEL

Question 2.2. Analysez l'environnement de l'entreprise à l'aide d'au moins quatre dimensions du modèle PESTEL. Pour chaque dimension retenue, reliez un élément de l'environnement à une conséquence possible pour l'entreprise.

Le PESTEL met en évidence des leviers de développement et des contraintes à intégrer au projet de plateaux-repas.

- **Politique :** les aides locales aux circuits courts peuvent soutenir les approvisionnements régionaux.
- **Économique :** la hausse des coûts et la concurrence locale imposent de surveiller les prix et les marges.
- **Socioculturel :** l'intérêt pour l'origine des produits et les repas livrés favorise une offre clairement présentée.
- **Technologique :** la réservation en ligne peut faciliter les commandes, sous réserve d'un outil et d'une organisation adaptés.
- **Environnemental :** l'attention portée aux emballages incite à choisir des solutions cohérentes.
- **Légal :** les règles d'hygiène, d'information du consommateur et les contrats fournisseurs doivent être respectés.

Facteurs PESTEL et effets pour la Maison Delaunay

Dimension	Élément de l'environnement	Conséquence possible
Politique	Soutien local aux circuits courts	Appuyer les approvisionnements régionaux
Économique	Coûts en hausse, concurrence active	Surveiller prix et marges
Socioculturelle	Intérêt pour l'origine et les repas livrés	Adapter l'offre et la communication
Technologique	Réservation en ligne à organiser	Faciliter les commandes avec un outil adapté
Environnementale	Attention aux emballages et à la proximité	Choisir des emballages et fournisseurs cohérents
Légale	Règles d'hygiène, d'information et contrats	Sécuriser la conformité de l'offre

Chaque facteur relie une information du DT 1 à un effet possible.

✓ RÉPONSE À RETENIR

La demande, les aides locales et l'intérêt pour les circuits courts sont des leviers. Coûts, concurrence, organisation numérique et exigences réglementaires imposent un lancement maîtrisé.

Choix de gestion et préconisations

Question 2.3. Évaluez les choix envisagés par la direction concernant la sécurisation des approvisionnements et le développement des plateaux-repas. Formulez deux préconisations concrètes, en précisant pour chacune un bénéfice attendu et un point de vigilance.

Les deux orientations répondent à des enjeux identifiés : éviter les ruptures après un retard d'emballages et profiter de la demande croissante de repas livrés. Elles sont cohérentes avec le savoir-faire artisanal, à condition de ne pas dépasser la capacité actuelle de production et de maîtriser la rentabilité.

1. **Sécuriser les achats critiques :** prévoir des solutions de secours adaptées aux ingrédients et aux emballages, puis suivre les stocks avec un seuil d'alerte. Bénéfice : limiter les ruptures. Vigilance : comparer prix, qualité et délais.
2. **Tester les plateaux-repas progressivement :** lancer une gamme courte et organiser la prise de commandes et la livraison. Bénéfice : développer les ventes aux entreprises et les régulariser. Vigilance : vérifier capacité, coûts et marge avant d'élargir.

Préconisations de gestion

Action	Bénéfice attendu	Point de vigilance
Prévoir des fournisseurs ou solutions de secours pour les achats critiques et suivre un seuil d'alerte	Limiter les ruptures d'approvisionnement	Contrôler prix, qualité et délais
Tester une gamme limitée de plateaux-repas et organiser commandes et livraison	Développer et régulariser les ventes aux entreprises	Vérifier capacité, livraison et rentabilité

Déploiement progressif pour préserver la fabrication artisanale.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Prévoir des solutions de secours pour les achats critiques et suivre les stocks. Tester une gamme courte de plateaux-repas, puis l'élargir seulement si capacité, livraison et marge le permettent.

3. Gestion des stocks et analyse de la rentabilité

La Maison Delaunay suit les mouvements de son stock de boyau naturel et doit évaluer le réapprovisionnement à partir de la consommation, du délai fournisseur et du stock de sécurité. Les données annuelles servent également à calculer des indicateurs de rentabilité, en présentant les calculs et en respectant les arrondis demandés.

Fiche de stock et CUMP

Question 3.1. Complétez la fiche de stock du boyau naturel dans le DR 1. Calculez le coût unitaire moyen pondéré après l'entrée du 8 octobre, puis valorisez la sortie du 12 octobre et déterminez la quantité et la valeur du stock final. Faites apparaître les calculs utiles et arrondissez le CUMP au centime avant de calculer la valeur de la sortie.

Opération	Quantité	Valeur
Stock initial	42 kg	336,00 €
Entrée du 8 octobre	60 kg	504,00 €
Stock après entrée	102 kg	840,00 €
CUMP	-	8,24 €/kg
Sortie du 12 octobre	55 kg	453,20 €
Stock final	47 kg	386,80 €

Les 102 kg disponibles valent 840,00 €. Le CUMP est donc 840 ÷ 102 = 8,235..., arrondi à 8,24 €/kg. La sortie est valorisée avec ce coût arrondi. Pour conserver l'équilibre de la fiche, la valeur finale est le stock disponible en valeur moins la sortie : 840,00 - 453,20 = 386,80 €. La quantité finale est 102 - 55 = 47 kg.

Fiche de stock du boyau naturel complétée

Fiche de stock du boyau naturel

Date et opération	Entrées quantité	Entrées valeur	Sorties quantité	Sorties valeur	Stock quantité	Stock valeur
1er octobre : stock initial	42 kg	336,00 €	-	-	42 kg	336,00 €
8 octobre : entrée	60 kg	504,00 €	-	-	102 kg	840,00 €
Après calcul du CUMP	-	-	-	-	102 kg	840,00 €
12 octobre : sortie	-	-	55 kg	453,20 €	47 kg	386,80 €

Valorisation selon le coût unitaire moyen pondéré après l'entrée du 8 octobre.

✓ RÉPONSE À RETENIR

CUMP : 8,24 €/kg ; sortie valorisée : 453,20 € ; stock final : 47 kg, d'une valeur de 386,80 €.

Stock d'alerte

Question 3.2. À partir de la consommation journalière, du délai d'approvisionnement et du stock de sécurité indiqués dans le DT 3, calculez le stock d'alerte. Comparez-le au stock disponible après les mouvements du mois et indiquez si une commande immédiate est nécessaire.

Consommation journalière	Délai d'approvisionnement	Stock de sécurité	Stock d'alerte	Stock disponible	Commande immédiate
4 kg/jour	3 jours	8 kg	20 kg	47 kg	Non

Le stock d'alerte couvre la consommation pendant le délai de livraison, augmentée du stock de sécurité : 4 × 3 + 8 = 20 kg. Après les mouvements, le stock disponible est de 47 kg, soit 27 kg au-dessus du seuil. Comme aucun autre approvisionnement n'est en cours, le stock reste suffisant pour l'instant et une commande immédiate n'est pas nécessaire.

Calcul du stock d'alerte complété

Calcul du stock d'alerte

Consommation journalière	Délai d'approvisionnement	Stock de sécurité	Stock d'alerte	Stock disponible après mouvements	Commande immédiate nécessaire
4 kg/jour	3 jours	8 kg	20 kg	47 kg	Non

✓ RÉPONSE À RETENIR

Stock d'alerte : 20 kg ; stock disponible : 47 kg. Le stock étant supérieur au seuil, aucune commande immédiate n'est nécessaire.

Rentabilité

Question 3.3. À partir des données annuelles du DT 3, calculez le taux de marge sur coûts variables, le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires et la marge de sécurité en valeur. Présentez les calculs et interprétez brièvement le résultat obtenu.

La marge sur coûts variables vaut 1 200 000 - 720 000 = 480 000 €. Son taux est 480 000 ÷ 1 200 000 = 0,40, soit 40 %. Le seuil de rentabilité en chiffre d'affaires est 420 000 ÷ 0,40 = 1 050 000 €. La marge de sécurité est 1 200 000 - 1 050 000 = 150 000 €. L'entreprise peut donc connaître une baisse de chiffre d'affaires de 150 000 € avant d'atteindre son seuil de rentabilité, toutes choses égales par ailleurs.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Taux de marge sur coûts variables : 40 % ; seuil de rentabilité : 1 050 000 € ; marge de sécurité : 150 000 €.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve U41 du BP Charcutier-Traiteur, session 2026, code 26-BP-CT-U41, dure quatre heures et a un coefficient 4. Le cas de la Maison Delaunay mobilise l'analyse juridique d'un contrat, les diagnostics SWOT et PESTEL, les préconisations de gestion, la valorisation des stocks au CUMP, le réapprovisionnement et le calcul d'indicateurs de rentabilité.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Les contrats légalement formés s'imposent aux parties ; le retard d'exécution peut ouvrir droit à réparation dans les conditions prévues par le Code civil.
- La force majeure suppose un événement hors du contrôle du débiteur, imprévisible lors du contrat et dont les effets ne peuvent être évités par des mesures appropriées.
- CUMP après une entrée : valeur totale disponible divisée par la quantité totale disponible ; arrondir au centime avant de valoriser la sortie.
- Marge sur coûts variables = chiffre d'affaires - charges variables ; taux = marge sur coûts variables / chiffre d'affaires ; seuil = charges fixes / taux.

Points de vigilance & attentes du jury

- En droit, distinguer les faits établis des arguments et structurer la réponse en qualification, problème, règle et application motivée.
- Pour le SWOT, justifier chaque force, faiblesse, opportunité et menace par une information précise des documents.
- Pour le PESTEL, relier chaque dimension retenue à une conséquence possible pour l'entreprise, plutôt que de simplement l'énumérer.
- Montrer les calculs, indiquer les unités et respecter les arrondis ; compléter et rendre le document réponse DR 1.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer le CUMP demandé dans la fiche de stock ?

Additionnez les valeurs du stock initial et de l'entrée, puis divisez par la quantité totale disponible. Arrondissez le coût unitaire moyen pondéré au centime avant de multiplier par la quantité sortie.

Q : Quelles conditions faut-il examiner pour retenir la force majeure ?

Vérifiez que l'événement échappe au contrôle du débiteur, qu'il ne pouvait être raisonnablement prévu à la conclusion du contrat et que ses effets ne pouvaient être évités par des mesures appropriées.

Q : Comment gérer le temps et les points de l'épreuve ?

L'épreuve dure quatre heures et totalise 20 points : 7 pour l'analyse juridique, 7 pour l'analyse managériale et stratégique et 6 pour les stocks et la rentabilité. La calculatrice est autorisée ; le sujet ne fixe pas de temps par partie.

Q : Quels éléments sont importants pour répondre selon les attentes du sujet ?

Appuyez vos réponses sur les documents, les règles juridiques ou les données fournies. Pour les calculs, montrez les étapes, utilisez les unités, respectez les arrondis et interprétez brièvement les résultats lorsque cela est demandé.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpcharcutier.fr/assets/annales/bp-charcutier/Approvisionnement et gestion des stocks/2026/BP Charcutier - Approvisionnement et gestion des stocks - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Charcutier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.